

# «Nous devons cesser de nous tenir proches les uns des autres»

## Vaud détient le record suisse de propagation du virus. Le Conseil d'État prend des mesures

Jérôme Cachin  
Cindy Mendicino

Le gouvernement vaudois prend des mesures exceptionnelles. Elles touchent les rassemblements, la vie scolaire et la marche de l'économie. Nuria Gorrite entame la conférence de presse par un vibrant discours: «Le Conseil d'État du Canton de Vaud se tient aujourd'hui devant vous uni et solennel, commence la présidente du Conseil d'État. Ces derniers jours, il a agi en concertation avec les autorités fédérales et intercantionales [...]. Nous avons longuement soupesé ces mesures et leurs impacts et nous sommes conscients des effets qu'elles auront sur la prospérité, sur l'économie et sur nos vies quotidiennes dans les semaines à venir [...]. C'est bien de vies humaines à sauver dont il est question [...]. Je ne peux pas le dire plus clairement: vous et moi devons cesser de nous tenir proches les uns des autres, ne plus serrer les mains ou nous faire la bise, nous devons éviter les déplacements qui ne sont pas indispensables, nous laver les mains plusieurs fois par jour. Dès maintenant et sans exception.»

### Attaques oubliées

Les «très fortes» mesures du Conseil d'État font oublier les attaques qui commençaient à émerger sur sa prétendue passivité, ou son attente des mesures du Conseil fédéral. Il est à l'opposé de la minimisation de la maladie par Philippe Leuba il y a une semaine, très critiquée. Et très loin des rumeurs de dissensions.

«Il y a 14 jours, nous annonçons le premier cas, rappelle la ministre de la Santé, Rebecca Ruiz. Sept jours plus tard, le premier décès. Depuis, le nombre de personnes infectées augmente de façon exponentielle.» Vendredi soir, le nombre de décès sur sol vaudois était de trois. Deux de



Unis et solennels  
Nuria Gorrite et le Conseil d'État vaudois ont pris des mesures encore plus drastiques que celles du Conseil fédéral. KEYSTONE

plus que jeudi soir. Le nombre d'hospitalisations a grimpé à 43, dont 17 aux soins intensifs. Et plus de 290 cas testés positifs sont comptabilisés, sans compter les innombrables non testés.

«Pour freiner le nombre de contaminations, il faut des mesures drastiques, poursuit Rebecca Ruiz. Si les mesures de l'OFSP n'ont pas eu les effets attendus, c'est parce qu'elles n'ont pas assez été respectées.»

Le 28 février, le gouvernement vaudois disait vouloir s'en tenir aux mesures arrêtées par la Confédération. Seules les manifestations de plus de 1000 personnes étaient interdites par Berne. Vendredi, c'est Vaud qui serre la vis davantage que la Confédération. Cette dernière demande de fermer les écoles jusqu'au 4 avril, mais l'école vaudoise est suspendue jusqu'au 30 avril. Le Conseil fédéral interdit les rassemble-

ments privés ou publics de plus de 100 personnes et le Conseil d'État vaudois les interdit à partir de 50 personnes. Il faut dire que sur le territoire vaudois, la propagation du virus est la plus violente de Suisse. Le déclenchement du plan d'organisation en cas de catastrophe (ORCA) permet cette restriction aux libertés. «Il faut casser la progression du virus, justifie Béatrice Métraux, ministre en charge de la Sécurité. «Les pre-

miers effets des mesures actuelles, si elles sont respectées, pourraient se faire sentir dans sept à dix jours», complète la ministre de la Santé, Rebecca Ruiz. Le gouvernement en appelle «à la responsabilité et à la solidarité» de chacun.

### Annulations en série

Dans l'après-midi, les responsables culturels, sportifs, associatifs, politiques et religieux de tout

le canton annoncent annulations et fermetures. Le Grand Conseil et les Conseils communaux ne peuvent plus se réunir, sauf en cas d'urgence.

Les seuls «lieux de divertissements» qui peuvent maintenir leurs portes ouvertes sont les restaurants et les hôtels. Mais là aussi, la limite à 50 personnes s'applique. Ceux qui seraient tentés de violer les interdictions s'exposent à une amende pour «in-

# us tenir

## plus drastiques que Berne

### Risque

### Pas que des vieux

Le décès d'une Genevoise de 32 ans (*lire en page 7*), l'a montré. Les hospitalisations et les effets graves du Covid-19 ne sont pas réservés qu'aux «vieux». Qu'en est-il des jeunes adultes? En ce qui concerne les taux de mortalité, c'est clair: il atteint 3,6% entre 60 et 69 ans, 8% entre 70 et 79 ans et 15% au-delà de 80 ans contre 0,2% au-dessous de 39 ans, selon une étude chinoise largement citée. Mais cela ne dit rien des patients qui n'appartiennent pas aux groupes à risques – personnes âgées de plus de 65 ans et malades chroniques – mais qui présentent des symptômes graves. La question a été posée vendredi à Rebecca Ruiz. Réponse: «Oui, des gens qui ne font pas partie des groupes à risque sont hospitalisés.» Difficile d'obtenir des chiffres pour l'instant. Les observations, dans les pays les plus touchés par l'épidémie, montrent une relation claire entre l'avancée en âge et les complications. Mais, relève Eric Masserey, médecin cantonal adjoint, c'est aussi dans les pays comptant le plus de malades que les complications se remarquent chez des adultes plus jeunes: «Même s'ils sont proportionnellement rares, lorsque le nombre total de cas est grand, la petite proportion de plus jeunes qui font des complications devient visible, d'autant que c'est particulièrement sensible.» C'est en fait exactement ce qui s'est passé en Italie. Les jeunes de moins de 25 ans sont épargnés, a constaté «la Repubblica» le 10 mars. Mais, ajoute le journaliste qui a rédigé l'article, «ce qui frappe, c'est plutôt le chiffre qui concerne les adultes: un tiers des personnes hospitalisées sont des personnes d'âge moyen.»

### Enfance

### Le casse-tête de la garde

Nuria Gorrite, la présidente du Conseil d'État vaudois, l'a relevé: «Nous sommes conscients que si des enfants doivent être gardés à la maison, il sera difficile de continuer à travailler normalement, même en télétravail.» En clair, la fermeture des écoles s'annonce comme un sérieux casse-tête pour les parents jusqu'à fin avril. Des mesures d'accompagnement seront proposées, mais elles ne bénéficieront pas à tous. En premier lieu, l'État mettra en place un service d'accueil scolaire, entre 7h et 18h30, dès lundi dans chaque établissement du canton. Il s'adressera toutefois en priorité aux enfants pour qui la seule solution de garde mettrait en danger des personnes à risque ou âgées de plus de 65 ans, ainsi qu'aux enfants du personnel de santé, mobilisés dans la lutte contre l'épidémie. Cette mesure permettra de prendre en charge des enfants de tous les niveaux scolaires dans des classes de 10 élèves au maximum, dans un respect strict des mesures d'hygiène. Comment le tri sera-t-il effectué, notamment pour les personnes sans solution de garde? «Ce sont les établissements qui connaissent le mieux les besoins et leurs capacités», explique Julien Schekter, délégué communication du Département de la formation et de la jeunesse. Impossible de dire à ce stade combien d'enfants pourront être accueillis. Ce service d'accueil ne risque-t-il pas d'être engorgé par les parents en quête d'options? «Si lundi, la seule solution de garde des parents met en danger quelqu'un, ils doivent évidemment amener leur enfant à l'école, en espérant qu'ils trouveront rapidement une alternative», répond Julien Schekter. Nous comptons avant tout sur la solidarité et la responsabilité des familles.» Alors que les écoles sont fermées,

### Écoles fermées

## Le défi de l'enseignement à distance

Jusqu'à fin avril en tout cas, les écoles et lieux de formation obligatoires, postobligatoires, professionnels et universitaires vaudois resteront fermés. Seul un accueil «sous conditions» sera organisé pour les enfants du personnel soignant et du système de santé, ceux dont les solutions d'accueil mettraient en danger des personnes à risque ou de plus de 65 ans et les enfants de ceux qui assurent cet accueil (*lire ci-dessous*).



La fermeture est rappelée à l'entrée des écoles. VANESSA CARDOSO

Les syndicats du personnel enseignant se disent satisfaits de ces mesures. «Elles sont raisonnables et proportionnées», réagit Julien Eggenberger, président du Syndicat des services publics (SSP) Vaud. Il se réjouit de leur caractère «national», qui met fin aux différentes actions cantonales. Les maîtres de gymnase sont «soulagés. Ça devenait lourd. Cette fermeture était très attendue!» témoigne Françoise Emmanuelle Nicolet, présidente de l'Association vaudoise des maîtres.ses de gymnase (AVMG). «Les choses sont clarifiées», commente Gregory Durand, président de la Société pédagogique vaudoise (SPV). Cela permet de voir où on va pour ces prochaines semaines.» Le dispositif d'accueil sous conditions est aussi salué. «Nous avions à cœur de freiner la contagion, mais aussi de trouver des solutions pour les enfants du personnel sani-

gnants pour voir venir. Et renvoyer leurs élèves à la maison avec tout le matériel nécessaire pour ces sept semaines de quarantaine. Cet «enseignement à distance» plébiscité par le Conseil d'État pose des problèmes inédits. «Il faudra être créatif, réagit Gregory Durand. Nous devrions d'abord proposer des activités standard, qui seront affinées avec le temps.» Des personnes-ressources devraient être mobilisées – «des volontaires, ceux qui ont des idées, les professeurs d'informatique...» – pour construire un programme «en lien avec le Plan d'études romand mais qui sort de ce qui se fait d'habitude». Il ne faut pas s'attendre à ce que tout cela soit ficelé ce lundi... Du

côté des gymnases, Françoise Emmanuelle Nicolet rappelle que beaucoup n'ont pas encore terminé leur programme et que les épreuves doivent être prêtes pour le 23 mars. «Nous devons en discuter, sans doute redimensionner.» Elle attire l'attention sur la notion vague de téléenseignement. «Il y a une formation pour cela, il ne s'agit pas juste de se brancher sur Skype. Ce n'est pas au niveau de tout le monde! Et la plateforme que nous utilisons actuellement supporte très peu de choses: une vidéo la fait déjà boguer. Il faut qu'on nous donne les moyens!» Elle prévient le Canton: il faudra impliquer les enseignants dans les réflexions, et entendre les questions des élèves. L'égalité de traitement est un souci à tous les niveaux scolaires. Le cadre de travail n'est pas le même dans toutes les familles. Et Gregory Durand admet que cet enseignement à distance comptera évidemment sur «une grande autonomie des enfants. Il faudra une solidarité entre familles, notamment pour ce qui est des outils technologiques.» La solidarité et l'échange de pratiques entre enseignants sera aussi essentielle. «C'est un challenge pour développer des compétences autrement. On est dans un excellent exemple de vivre-ensemble. On aura beaucoup à apprendre de cette période», conclut-il. **C.CO**

### Interdiction

## Restos, fitness, hôtels: le coup de massue

«L'idée, c'est de casser la propagation du virus. Les tenanciers ont tout intérêt à suivre les prescriptions du Canton. Il en va de la santé de tout un pays.» À l'instar de ses collègues, c'est la mine grave que la conseillère d'État Béatrice Métraux, en charge du Département des institutions et de la sécurité (DIS), a dévoilé les mesures d'interdiction qui touchent la vie sociale et commerciale des Vaudois jusqu'au 30 avril prochain. Ainsi, toutes les manifestations de plus de 50 personnes sont interdites. «Il n'y aura pas de dérogation», assure-t-elle catégoriquement.

Un flou dominait pourtant après ces annonces du Conseil fédéral: quid des bars? Du côté de Lausanne, les autorités expliquaient que les établissements ouverts la journée pouvaient le rester, alors que les bars de nuit fermaient. Il a fallu plusieurs heures avant que la situation soit clarifiée. Autre preuve de la haute complexité de la situation.

La limite des 50 personnes concerne aussi les bars, les restaurants et les hôtels. La règle est la même pour tous. «Personnel compris, l'établissement public ne devra pas accueillir plus de 50 personnes en même temps. S'il dispose d'une terrasse, la limite des 50 personnes vaudra pour l'intérieur et pour l'extérieur. C'est 50 personnes en tout», martèle Béatrice Métraux.

Toutes les autres activités commerciales ouvertes au public doivent veiller à ce que la distance sociale soit respectée, et informer des recommandations en vigueur. Les autorités ont mesuré cette fameuse distance sociale. «C'est deux mètres», rappelle Rebecca Ruiz, en charge du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS).

Une jauge valable tant pour le petit hôtel familial que pour les plus grands cinq-étoiles. «Nous restons ouverts, dans la limite qui nous est fixée. Ce sera aussi le cas pour tous nos restaurants. Nous avons par contre décidé de fermer nos spas», annonce Sandoz Hôtels pour le Château d'Ouchy, le Beau Rivage Palace et le Lausanne Palace notamment. Certains établissements doivent tout bonnement fermer: cinémas, théâtres, musées, centres de jeunesse, salons de jeux (bowlings, laser games, escape rooms...). Les centres de fitness et de bien-être et les piscines sont aussi concernés. Tout comme les discothèques, pianos-bars, boîtes de nuit, clubs érotiques...

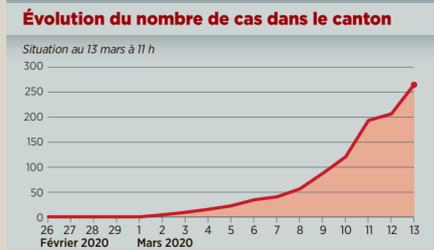
Les restrictions ne touchent pas les douze marchés qui se déroulent samedi dans l'ensemble du canton. Ils sont en l'occurrence maintenus sous surveillance. Béatrice Métraux: «Des informations seront données aux points d'entrée tôt le matin puis, durant les marchés, un membre de la protection civile et un policier s'assureront que les distances sont respectées entre les personnes. Il s'agira de ne pas s'agglutiner devant les stands.» Les grandes surfaces ne sont pas, non plus, soumises à interdiction. Là encore, des distances entre les clients, notamment aux caisses, devront être respectées. Mais le Conseil d'État prévient déjà: des mesures plus strictes pourront être prises si la situation venait à empirer. **L.A.**

### Prise en charge

## Situation «extrêmement préoccupante»: les mesures pour éviter la saturation du système de santé

Le nombre de personnes infectées, donc de cas sévères et d'hospitalisation, croît de façon exponentielle. Un constat qualifié d'«extrêmement préoccupant» par la ministre de la Santé, Rebecca Ruiz. «Nous devons faire tous les efforts pour limiter ce nombre, sinon le système sanitaire va saturer, à l'instar de ce que vit le Tessin.» Le dispositif de prise en charge sera musclé pour «protéger» les hôpitaux, en coordination avec les institutions sociosanitaires parapubliques et privées. La centrale téléphonique des médecins de garde ainsi que la capacité des cabinets médicaux et des visites à domicile seront renforcées. Pour éviter de déplacer les

résidents en EMS, l'intervention d'équipes mobiles est prévue. Possibles aussi: des transferts interhospitaliers si les lits en soins intensifs devaient manquer ici ou là. Les cliniques privées en mettent à disposition. Rebecca Ruiz lance un appel aux médecins installés pour du renfort: «Nous avons besoin de plus de monde.» Des étudiants en médecine ont été approchés pour épauler le CHUV, mais pour l'instant la réorganisation se fait à l'interne. Une partie des membres du personnel administratif, anciens soignants, ont remis leur blouse blanche. Pour libérer des forces, les hôpitaux et cliniques vaudoises déprogramment les opérations non ur-



gents nécessitant plus de deux jours d'hospitalisation. Une pose

de prothèse de hanche, typiquement. En EMS, les visites seront li-

mitées à 2 personnes, avec un contrôle sanitaire à l'accueil. Les autorités prient la population d'annuler toutes les visites à l'hôpital et demandant aux 65 ans et plus de restreindre les contacts sociaux. «Aujourd'hui, le dispositif peut faire face, indique Denis Froidevaux, chef de l'État-major cantonal de la Fédération des Hôpitaux vaudois. À l'hôpital intercantonal de la Broye, c'est flux tendu. «On arrive à gérer les cas pour le moment, indique Christian Aebi,

canton a plutôt de la chance sur ce point, ajoute Karim Boubaker, le médecin cantonal. Est-ce que ça suffira? Je ne peux pas vous répondre.» À partir de combien de cas sérieux le système sanitaire ne pourra plus faire face? «On ne sait pas. La capacité d'augmenter au fur et à mesure dépend du nombre de personnes hospitalisées. On s'adapte.» «La pression monte mais on a suffisamment de capacité hospitalière pour faire face à un afflux», assure Patricia Albisetti, secrétaire générale de la Fédération des Hôpitaux vaudois. À l'hôpital intercantonal de la Broye, c'est flux tendu. «On arrive à gérer les cas pour le moment, indique Christian Aebi,

## ystème de santé

porte-parole. Le niveau de préparation correspond aux besoins mais peut-être que demain, nous seront débordés... Tous les hôpitaux s'attendent à avoir un tsunami, puis une décrue.» Des renforts sont prévus via des pools d'infirmiers, notamment. L'annulation des vacances du personnel est envisagée, sur le modèle du CHUV. Une piste aussi explorée par le Groupement Hospitalier de l'Ouest Lémanique. Le 12 mars, 6 patients Covid-19 y étaient pris en charge. «On a de la marge mais on est au tout début de l'épidémie, indique le directeur général, Daniel Walch. On peut accueillir 7 patients aux soins intensifs avec

des respirateurs.» Dès mardi, un bâtiment modulaire posé devant l'hôpital prendra en charge les patients suspects. La crainte de Daniel Walch: une pénurie de professionnels. «D'après les chiffres italiens, on peut avoir de 15 à 20% du personnel soignant en quarantaine. On a déjà augmenté autant que possible nos équipes mais si tous les hôpitaux suisses cherchent 15% de personnel en plus, on n'y arrivera pas. Le marché est déjà sec. Mais le gros défi, c'est les frontières. Un quart de nos collaborateurs sont des frontaliers. Et si la France décidait de réquisitionner son personnel soignant, ce serait très problématique.»